ou même un arbre en faisaient tous les frais. Bientôt, cependant, le gibet se compléta d'une planche transversale pour prendre la forme d'un T. L'écriteau portant la sentence de mort du condamné était cloué au-dessus de sa tête, ce qui donnait à la croix la forme que nous lui connaissons. D'ordinaire, elle était peu élevée, si bien que Salluste assure que les carnassiers s'attaquaient souvent aux esclaves crucifiés. Parfois, cependant, elle se dressait plus haute, soit que le crime à punir fût plus horrible, soit qu'on voulût imprimer aux malfaiteurs une terreur plus salutaire. C'est ainsi que Galba ordonna que la croix d'un certain criminel fût de beaucoup plus élevée que les autres, et peinte de couleur blanche.

L'exécution du supplice était réservée aux soldats. Le mode du crucifiement n'était pas toujours le même.

Quelquefois on chargeait la croix de son sanglant fardeau avant de la dresser en l'air. Le plus souvent, toutefois, on s'occupait de la dresser d'abord solidement sur sa base, puis on y clouait la victime. Le "cruciarius" était toujours dépouillé de ses vêtements: Nudi crucifiguntur, telle était la loi. On lui offrait alors à boire quelque puissant narcotique, mélange de vin et de myrrhe, que les dames de la plus haute noblesse se réservaient le privilège de préparer, et dont l'effet était d'étourdir le patient, et d'amoindrir en lui le sens de la douleur. Puis venait le moment cruel entre tous. Avec de grands efforts, le malheureux était hissé sur le chevalet jusqu'à la hauteur de la traverse. Là, on l'y as-sujettissait au moyen de cordes, jusqu'à ce qu'enfin la paume de ses mains et la plante de ses pieds, déchirés par les énormes clous, fussent définitivement rivés à l'infâme bois.

L'angoisse et la torture résultant de la tension des muscles, de l'inflam-

mation des blessures et de la position contre nature devaient être effroyables. En bien des cas cependant, la mort se faisait attendre plusieurs jours, puisque nombre de crucifiés ne mouraient que de soif et de faim. C'est pour en finir au plus tôt avec eux, qu'on imagina dans la suite de leur briser les jambes.

Leur besogne terminée, les soldats devaient rester là et veiller à ce que personne ne vînt secourir les suppliciés ou les détacher du gibet. Le cas n'était pas tout à fait imaginaire, puisque Cicéron nous parle d'un de ces malheureux qui, secouru à temps par ses amis, et détaché de la croix, revint à la vie, sous l'effet de leurs bons soins. Pendant qu'on se mourait sur la croix, les militaires se livraient à leurs jeux favoris, mêlant aux râles de leurs victimes, des jurons et leurs basses plaisanteries de corps de garde. Après la mort du supplicié, son cadavre devenait la proie des vautours, ou bien on le jetait sur un

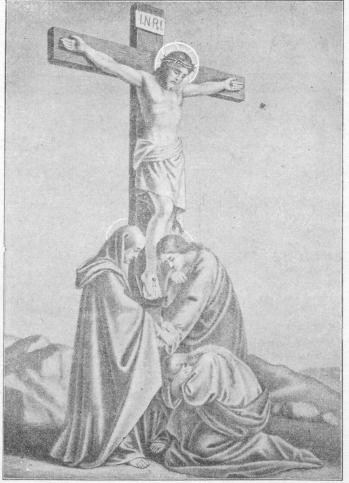
bûcher, et ses cendres étaient dispersées aux quatre vents. En quelques rares circonstances, une décision de magistrat accordait à la misérable dépouille les honneurs de la sépulture.

La lapidation était, chez les Juifs, la peine capitale. La crucifixion ne fut introduite, chez eux, que sous la domination romaine. Encore n'était-elle réservée, comme à Rome, qu'aux seuls esclaves et aux brigands notoires. Les auteurs juifs en font foi et leur témoi-

notoires. Les auteurs juifs en font foi et leur témoignage est hautement confirmé par nos évangiles euxmêmes, qui, manifestement, se bornent à rappeler brièvement des détails familiers à chacun de leurs lecteurs. Avec quelle simplicité, en effet, et quelle poignante conci-

sion, ces pages inspirées ne racontent-elles pas le supplice du Fils de Dieu, devenu esclave pour nous, obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix.

Arrêtons-nous un instant à méditer les souffrances de notre bien-aimé Sauveur, qui non seulement a voulu subir en lui ces tortures horribles de la flagellation et du crucifiement, mais encore toutes les avanies et les humiliations que l'enfer peut inventer pour accroître sa souffrance. Hélas nous n'en finirions pas si nous devions entreprendre de raconter toutes les cruelles circonstances où ce sang innocent a été versé. Ne nous suffirait-il pas de dire avec Bossuet, "qu'en ce jour de sang et de carnage, en ce jour néfaste et salutaire tout ensemble, où la puissance des ténèbres avait reçu toute licence contre Jésus-Christ, il renonce volontairement à tout usage de la sienne, si bien qu'en même temps que ses ennemis sont dans la disposition de tout entreprendre, il se réduit volontairement à la nécessité



de tout endurer!"

Attachons-nous amoureusement à ses pas, et parcourons avec lui les principales étapes de son dur Chemin de Croix. C'est d'abord le Jardin des Olives où, oppressé par la vision de nos péchés, "son sang coule de lui-même, à travers ses habits, jusqu'à terre, comme si, pressé d'une ardeur immense de sauver nos âmes, il ne pût plus retenir ce sang qui contient en soi notre vie bien plus que la sienne". C'est ensuite le baiser de Judas et le reniement de son premier disciple. Les juges de sa nation le condamnent, puis il est livré "sans miséricorde, tantôt aux valets, tantôt aux soldats, pour être l'unique objet de leur dérision sanglante, et souffrir de leur insolence tout ce qu'il y a de dur et d'insupportable dans une raillerie inhumaine et dans une cruauté malicieuse".

Ce n'est toutefois, que le commencement. Il faut

tou du des me soi "je voi ble un un per par po

rai la rép il i liv l'ai

en

têt

ble

les l'a "C il dis mc s'ei esp qui gra grabli chi ma mc d'a six

cro Fil à s raît d'u

gèr

Ah

l'an qu' tre que tou boi poi

ce i